

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DU 16 DÉCEMBRE 2024

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi le 16 décembre 2024 à 18h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec, sont présents :

MAIRESSE : Gisèle Saindon

CONSEILLERS : Roger Lavoie
Jonathan Rioux
Jocelyn Côté
Samuel Sirois
Alexandre Côté

ABSENT : Éric Veilleux

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Madame Gisèle Saindon, mairesse.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présent.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

.....

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2024-12-196

Madame la mairesse procède à la lecture de l'avis de convocation, il est proposé par Monsieur le conseiller Samuel Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'avis de convocation soit accepté par notre conseil.

AVIS DE CONVOCATION

- Ouverture de la séance
- Lecture et adoption de l'avis de convocation
- Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025
- Présentation et adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

.....

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

2024-12-197

Considérant qu'en vertu de l'article 954, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2025 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Considérant qu'un projet du budget et un projet du programme triennal a été remis aux membres du conseil le 2 décembre 2024;

Considérant qu'un avis public a été affiché tel que prévu à la loi;

Considérant que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 des activités de fonctionnement à des fins fiscales;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

RECETTES:

A) Recettes spécifiques :

Taxes foncière générale	\$538 896
Taxes foncière spéciale (dette 25% ensemble)	18 114
Taxes foncière spéciale (dette 75% secteur)	44 370
Taxes foncière spéciale (entretien secteur)	23 822
Ordures (collecte et enfouissement), PGMR et matière putrescible	52 521
Ramonage de cheminées	7 913
Subvention gouvernement - Transport	230 227
Autres Subvention gouv.-Transport	10 000
Partage de la croissance d'un point TVQ	28 185
Péréquation	33 456
Redevance Exploitant Carrière	5 000
Éolienne	23 389
Autres recettes	10 580

B) Recettes basées sur le tx global de taxation

Immeubles des écoles élémentaires	9 334
-----------------------------------	-------

C) Paiement tenant lieu de taxes :

Immeuble du gouv. fédéral et entreprise	776
Immeuble du gouv. féd. et ent. (vidange)	<u>287</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>\$ 1 036 870</u>

DÉPENSES:

Administration financière	\$ 227 196
Sécurité publique	96 647
Transport	486 109
Hygiène du milieu	83 858
Urbanisme et mise en valeur du territoire	40 151
Loisirs et culture	39 120
Frais de financement	<u>800</u>
TOTAL DES DÉPENSES	<u>\$ 973 881</u>

IMMOBILISATION:

Immobilisation bureau	10 000
Immobilisation voirie PPA	10 000
Immobilisation voirie PIIRL	9 000
Immobilisation du site de traitement (emprunt)	59 489
Immobilisation incendie	<u>10 000</u>
TOTAL IMMOBILISATION	<u>\$98 489</u>

<u>FONDS RÉSERVÉ / ÉLECTION :</u>	<u>\$ 1 000</u>
<u>SURPLUS AFFECTÉ :</u>	<u>(\$ 36 500)</u>
<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>\$1 036 870</u>

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

2024-12-198

La directrice générale présente le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025-2026 et 2027.

Considérant que les projets faisant partie du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025-2026-2027 se détaillent comme suit :

	2025	2026	2027
Protection incendie (fond général)	10 000\$	5 000\$	5 000\$
Trait. des eaux usées (emprunt)	59 489\$	62 435\$	62 435\$
Voirie municipale PIIRL (surplus)	9 000\$	9 000\$	9 000\$
Voirie municipale PPA (fond général)	10 000\$	10 000\$	10 000\$
Bureau (fond général)	10 000\$	10 000\$	10 000\$
Voirie municipale PIIRL (Rg 3 Ouest asphaltage)	----	900 000\$	----
Voirie municipale (TECQ) (Calvette Rg 3 Ouest 2025 et Rte De la Station 2026-2027)	100 000\$	200 000\$	200 000\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi adopte tel que déposé le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025-2026 et 2027.

.....

PÉRIODE DE QUESTION

La période de questions porte exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Aucune question n'a été posée.

.....

2024-12-199

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est maintenant 18h40.

.....

Gisèle Saindon, mairesse
Gisèle Saindon, mairesse

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, directrice générale

Je, Gisèle Saindon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.